pliquer le phénomène; mais les conditions dans lesquelles il se produit ont été l'objet d'un grand nombre de recherches; ces conditions sont, les unes de temps, les autres de température ; d'autres enfin concernent la présence ou l'absence de tel ou tel agent. Chez les individus vigoureux, par exemple, le sang reste quinze ou vingt minutes à l'état liquide; chez les malades épuisés par les affections chroniques, il est pris en gelée en moins de cinq minutes. La *fibrine* paraît se coaguler d'une demi-minute à quatre minutes plus tôt dans le sang artériel que dans le sang veineux.

— *Fibrine des muscles.* La chair musculaire des animaux contient également une matière fibrineuse qui, suivant M. Liebig, diffère de la *fibrine* du sang. Si on arrose la *fibrine* du sang avec de l'eau contenant un dixième d'acide chlorhydrique, elle se gonfle et se transforme en matière gélatineuse, tandis que la *fibrine* musculaire se dissout immédiatement. On a désigné cette dernière sous le nom de *musculine.* Elle est plus abondante dans la chair de bœuf et de poulet que dans celle de mouton. Pour l'extraire, M. Liebig conseille de hacher la chair très-menu et de traiter le hachis par l'eau froide. Lorsqu'on neutralise par l'ammoniaque la liqueur filtrée, la musculine se précipite.

Il est à remarquer que la *fibrine* des muscles donne des cendres qui contiennent toujours un peu de fer, ce qui n'a pas lieu pour la *fibrine* du sang.

— *Fibrine végétale.* D'après M. Boussingault, on trouve la *fibrine* végétale en suspension dans le suc laiteux de plusieurs arbres des régions tropicales, notamment l'arbre de la vache (*galactodendron dulce*), l'ajuapar crépitant, etc. Pour l'extraire, MM. Dumas et Cahours traitent le gluten par l'alcool faible et bouillant, puis par l'alcool concentré et bouillant, enfin par l'éther bouillant. Ces digestions terminées, ils reprennent le produit par l'alcool concentré pour déplacer l'éther, puis par l'alcool faible et par l'eau. La matière est ensuite desséchée; pour la priver entièrement d'amidon, il convient de la traiter par une infusion de diastase à 70° ou 80°. Au contact de l'humidité, la *fibrine* végétale se transforme en diastase. V. DIASTASE et GLUTEN.

FIBRINEUX, EUSE adj. (fi-bri-neu, eu-ze — rad. *fibrine*). Anat. Qui a rapport à la fibrine, qui en est formé, qui en a les caractères : *Substance* FIBRINEUSE.

FIBRINOGÈNE s. m. (fi-bri-no-jè-ne — de *fibrine* et du gr. *genos*, production). Chim. Corps analogue à la fibrine : *Virchow, ayant exposé à l'air le liquide provenant d'un hydrothorax contenant de l'albumine et pas de fibrine, vit, au bout de quatorze jours, se former un caillot semblable à celui de la fibrine; il lui donna le nom de* FIBRINOGÈNE.

FIBRO-ALBUMINE s. f. Anat. Albumine mêlée à du tissu fibreux.

FIBRO-CARTILAGE s. m. Anat. Nom sous lequel on désigne des parties d'organes constituées par un tissu qui participe, ainsi que son nom l'indique, des propriétés et de la constitution du tissu fibreux et du tissu cartilagineux.

FIBRO-CARTILAGINEUX, EUSE adj. Anat. Qui a rapport au fibro-cartilage : *Tissu* FIBRO-CARTILAGINEUX.

FIBRO-CELLULAIRE adj. Anat. Qui participe des tissus fibreux et des tissus cellulaires : *Tissu* FIBRO-CELLULAIRE.

FIBRO-CHONDRITE s. f. Méd. et Art vétér. Inflammation des fibro-cartilages.

— **Encycl.** Art vétér. La *fibro-chondrite* plantaire constitue l'inflammation de la partie moyenne de l'appareil fibro-cartilagineux particulier au pied des monodactyles. Cette affection se développe surtout chez les chevaux de gros trait, et elle présente des caractères tout à fait spéciaux.

Au début de la maladie, la boiterie est intense, et la marche est pénible et laborieuse. Pendant la station, l'animal appuie légèrement le pied sur le sol par la pince seulement; la couronne et le sabot sont chauds; lorsqu'on percute ou que l'on pince avec les tricoises la face plantaire du pied, l'animal accuse une vive douleur. Plus tard, la cutidure de la fourchette se désunit de la substance cornée et laisse suinter un liquide purulent et grumeleux. Une sonde, introduite dans la solution de continuité, fait voir qu'elle s'étend dans la partie moyenne de la région plantaire du pied. Si, à cette période de la maladie, on enlève la fourchette, le coussinet plantaire apparaît rouge, tuméfié; à son centre existe un faisceau de fibres mollasses, insensibles, analogues au bourbillon du furoncle. Puis, la tuméfaction de la face plantaire augmente sensiblement; une matière purulente s'écoule et soulève la marge cornée qui entoure la plaie; le pied est très-douloureux; l'appui est presque impossible; l'animal reste toujours couché; la fièvre est intense; il y a de l'abattement, de l'anorexie, etc. Si, à ce moment, on découvre le point gangrené, un cercle inflammatoire se montre au pourtour, la suppuration se forme et détache l'escarre; mais ce n'est que lentement que s'opère ce travail éliminatoire. Enfin, lorsque l'escarre est bien délimitée, les symptômes décroissent; ils disparaissent complétement lorsque l'élimination est achevée. Dès ce moment, la cicatrisation marche rapidement. Une couche cornée se forme; la boiterie disparaît, ainsi que la tuméfaction de la région, mais pas complétement.

Dans certains cas, la *fibro-chondrite* peut se compliquer de javart cartilagineux, ou d'inflammation de la synoviale sésamoïdienne. Dans ce cas, les symptômes, au lieu de diminuer, s'aggravent; l'appui du membre sur le sol est excessivement douloureux; il y a violente fièvre de réaction, inappétence, profond abattement, décubitus prolongé, etc.

Certaines causes semblent prédisposer au développement de la *fibro-chondrite* : tels sont les vices de conformation désignés sous les noms de pieds plats, de fourchette grasse et molle. Le service du labour et des lourds charrois expose, plus que les autres services, les animaux à contracter cette maladie. Enfin cette affection apparaît surtout dans les mois d'août et de septembre, et elle est plus commune aux membres antérieurs qu'aux membres postérieurs. Il est aussi une cause prédisposante très-puissante, c'est l'état morbide appelé fourchette échauffée, fourchette pourrie.

Les causes occasionnelles sont toutes des causes physiques. Sur les chevaux labourant après l'abattage du blé à la sape, les chaumes taillés à pic s'enfoncent dans les vides latéraux de la fourchette, blessent le coussinet plantaire, et, sous cette influence traumatique, la *fibro-chondrite* se développe. Les petits cailloux, les morceaux de verre qui s'engagent dans les cavités de la fourchette produisent le même effet.

Au début de la maladie, le traitement consiste à amincir la sole, puis à placer le pied dans un bain émollient, et à faire ensuite de larges débridements pour donner passage au pus que sécrète le coussinet plantaire. Si ces débridements sont insuffisants, il faut se résoudre à pratiquer la dessolure. Après cette opération, on place le pied malade dans un cataplasme émollient, souvent renouvelé, et alternant avec des pédiluves mucilagineux d'une demi-heure à une heure environ. On continue ces moyens aussi longtemps que dure le travail éliminatoire de la partie mortifiée, et, après la chute de l'escarre, on applique un fer à dessolure, et on fait un pansement à sec, ou bien on imbibe les étoupes de substances stimulantes, et on a le soin d'exercer une compression méthodique. Le pansement est maintenu jusqu'à ce que la corne nouvelle soit assez résistante; on prévient la dessiccation de cette dernière par l'emploi de corps gras qui la rendent plus souple.

FIBRO-CYSTIQUE adj. Pathol. Se dit d'un tissu particulier à certaines tumeurs remarquables par de larges réseaux fibreux, dont les éléments sont déformés ou parsemés de cellules cartilagineuses à divers degrés de développement.

FIBRO-FERRITE s. f. Minér. Sous-sulfate de fer qui se présente en masses fibreuses.

FIBRO-GRAISSEUX adj. m. Anat. Qui participe du tissu fibreux et du tissu graisseux : *Tissu* FIBRO-GRAISSEUX.

FIBRO-GRANULAIRE adj. Minér. Qui offre un tissu fibreux et granulaire.

FIBROÏDE adj. (fi-bro-i-de — de *fibre*, et du gr. *eidos*, aspect). Hist. nat. Qui a l'apparence ou la constitution des fibres.

— Anat. Se dit des tissus qui sont striés comme les tissus fibreux, mais ne peuvent, comme eux, se diviser en fibres : *Tissus* FIBROÏDES.

— s. m. Substance organisée, homogène, à stries droites ou onduleuses, parallèles ou entre-croisées : *Le fibro-cartilage de l'oreille est un* FIBROÏDE.

FIBROÏNE s. m. (fi-bro-i-ne — rad. *fibre*). Chim. Espèce de fibrine contenue dans la soie et l'éponge, et qui a pour formule

$$C^{89}H^{31}Az^{6}O^{17}.$$

FIBRO-LAMINAIRE adj. Minér. Qui est fibreux dans un sens et laminaire dans l'autre.

FIBROLITHE s. f. (fi-bro-li-te — de *fibre*, et du gr. *lithos*, pierre). Minér. Variété de tillimanite qui se présente en masses fibreuses, et que l'on trouve dans le Tyrol, en Bavière et aux Etats-Unis.

FIBROME s. m. (fi-bro-me — rad. *fibre*). Méd. Tumeur fibreuse.

FIBRO-MUQUEUX, EUSE adj. Anat. Qui joint les caractères des membranes fibreuses à ceux des membranes muqueuses : *Membrane* FIBRO-MUQUEUSE.

FIBRO-PLASTIQUE adj. Méd. Se dit d'un tissu qui se présente sous forme de tumeurs composées surtout de corps fusiformes et de matière amorphe.

FIBRO-SCHISTEUX, EUSE adj. Minér. Qui se compose de plaques composées de fibres entre-croisées.

FIBRO-SÉREUX, EUSE adj. Anat. Qui offre tout à la fois le caractère des membranes fibreuses et des membranes séreuses ; qui est formé de membranes séreuses superposées à des membranes fibreuses : *Membranes* FIBRO-SÉREUSES.

FIBRO-VASCULAIRE adj. Hist. nat. Qui est composé de fibres et de vaisseaux : *Tissu* FIBRO-VASCULAIRE.

FIBULAIRE s. f. (fi-bu-lè-re — du lat. *fibula*, boucle). Zooph. Genre d'échinodermes, formé aux dépens des oursins, et comprenant une douzaine d'espèces très-petites, répandues dans toutes les mers. ‖ On les appelle vulgairement OURSINS-BOUTONS.

FIBULATION s. f. (fi-bu-la-si-on — du lat. *fibula*, agrafe). Chir. Ancienne opération qui consistait à réunir, à l'aide d'une agrafe, les deux lèvres d'une plaie. ‖ Syn. d'INFIBULATION.

FIBULE s. f. (fi-bu-le — lat. *fibula*, mot qui, suivant quelques-uns, est pour *ficbula* ou *figibula;* de *figere*, percer, attacher; de la racine sanscrite *paç*, lier, joindre, d'où le grec *pagô*, *pêgnumi*, latin *pango*, gothique *fahan*, allemand *fahen* et *ficken*, ce dernier correspondant exactement au latin *figere*, lithuanien *paszau;* mais il est possible aussi que *fibula* soit un diminutif de *fibra*, fibre, pour *fidbra*, de la racine sanscrite *badh*, *bandh*, lier, attacher. Le sens véritable de *fibula* serait ainsi cheville, ardillon, puis boucle, agrafe). Archéol. Agrafe de métal qui servait à attacher ensemble les deux extrémités de la chlamyde, chez les Grecs et les Romains. ‖ Sorte d'anneau d'infibulation que portaient les comédiens et les athlètes.

— **Encycl.** Archéol. Les *fibules* étaient des espèces de broches ou d'agrafes qui, dans l'antiquité, figuraient dans l'ajustement des hommes et des femmes. Les hommes s'en servaient pour retenir sur le haut de la poitrine les extrémités de la chlamyde ou du pallium, ou bien pour fixer sur l'épaule droite les coins du manteau italique (*paludamentum*) ou du *sagum* ou sayon gaulois. Les *fibules* jouaient naturellement un rôle très-important et très-compliqué dans les toilettes féminines. Les femmes se servaient de ces bijoux, soit pour attacher sur la poitrine les bouts du long voile dont elles se couvraient, soit pour retenir sur chaque épaule le bord supérieur du *peplos*, soit enfin pour maintenir de place en place les manches fendues de la tunique. La *fibule* antique, comme la broche moderne, se composait d'une épingle de longueur variable selon son usage, fixée par une charnière à une pièce métallique diversement ornée. La forme ronde et la forme ovale sont les plus fréquemment employées. Toutefois, les Etrusques, dit un archéologue contemporain, « donnaient la préférence à la forme d'un arc renflé vers le milieu. L'épingle est alors recouverte en grande partie par une sorte de long étui à surface rectangulaire, qui aboutit à l'une des deux extrémités de l'arc, » celle qui sert de fermoir. Nous donnons, comme échantillon curieux, la description d'une très-remarquable *fibule* du musée Napoléon III. Cette pièce est en or et d'une longueur de $0^{m},115$. La tête de l'épingle se termine par une boule qui porte quatre cornes d'abondance recourbées en arc dont l'extrémité aboutit à un cylindre transversal. Ce dernier se relie au fermoir par une pièce intermédiaire ornée de deux boules, de quatre pointes latérales et d'une palmette. La surface de toutes ces parties est ornée de dessins dentelés, à doubles rangées de grains d'or. Le fermoir, qui mesure $0^{m},0775$ de long sur $0^{m},06$ de large, porte à la surface supérieure un méandre et au milieu une inscription que le père Secchi traduit ainsi : « Je suis à Aratus Velavesna, composée de six (ou sept) bandes à quatre têtes ; » et que le marquis Campanari entend de la façon que voici : « Je suis à Aratia Vela, femme de Vinius, fille de Samatia; Mauritius m'a faite, le fils de Trosia Cepia. » Il faut avouer qu'une de ces deux traductions au moins manque quelque peu d'exactitude. On a des *fibules* celtiques en argent et ornées d'émail.

On faisait des *fibules* avec les matières les plus diverses : en or, en argent, en ivoire ; elles étaient souvent ornées d'un camée représentant une divinité ou une personne aimée ; il y en avait qui étaient ornées de perles ou de pierres précieuses ; d'autres étaient ciselées avec soin ; d'autres étaient formées de matières assez communes, telles que le bronze et le fer. Parfois, le mot *fibule* s'appliquait au fermoir d'un ceinturon ou d'autres objets du même genre. On a trouvé à Herculanum, dit M. Antony Rich, une *fibule* richement travaillée, en argent, dont la partie carrée était attachée au ceinturon avec des clous qui passaient par quatre petits trous ; l'autre partie formait la boucle avec un ardillon jouant sur une brochette qui traversait le centre de l'ornement. Les boucles de cette nature étaient employées pour attacher des ceintures, des ceinturons militaires, des courroies, des harnais et autres choses de ce genre. On donnait encore le nom de *fibule* à une sorte d'agrafe employée pour attacher le bandeau que les jeunes femmes portaient sur la tête pour retenir leur chevelure. Dans une statue de bronze trouvée à Herculanum, on voit le bout du bandeau passé sous une garde au delà de la boucle, comme on le fait encore aujourd'hui. Souvent la *fibule* n'était qu'une sorte de grande épingle.

FIC s. m. (fik — du lat. *ficus*, figue). Chir. et Art vétér. Excroissance charnue qui se produit sur diverses parties du corps.

— **Encycl.** Art vétér. On donne le nom de *fic*, chez les animaux, à une excroissance charnue, ordinairement vasculaire, rougeâtre et molle, quelquefois dure, comme cartilagineuse, dont la forme approche de celle d'une figue, c'est-à-dire dont la base est déprimée, étroite, pédiculée, et dont le sommet est renflé. On lui donne encore les noms de *verrue, poireau, fibroïde de l'espace interdigité et des talons.*

Plus ou moins volumineuses, élevées et multipliées, ces tumeurs, dont le sommet est granuleux, surviennent le plus ordinairement aux paupières, au menton, aux lèvres, aux organes génitaux, aux environs de l'anus, dans l'espace interdigité et aux talons des ruminants, surtout chez les bœufs. Elles peuvent aussi se montrer sur tous les autres points de la surface du corps des animaux. Quelquefois elles sont disposées en tas et forment une masse charnue et bourgeonnée. Souvent aussi il en suinte une humeur âcre et fétide; elles saignent au moindre frottement. Les *fics* qui se manifestent à la surface du paturon et de la couronne, soit dans une partie seulement, soit dans toute l'étendue de ces régions, sont très-fréquents chez l'âne et le mulet; ils indiquent constamment une désorganisation plus ou moins avancée de la peau, et sont ordinairement une suite du séjournement des jambes dans les eaux; dans ce dernier cas, ils constituent une affection très-rebelle et rarement curable.

Le traitement consiste à exciser jusqu'à la racine et à modifier les tissus avoisinants, en cautérisant avec l'acide azotique; ou bien à étrangler la tumeur avec des ligatures dont on augmente chaque jour la compression. D'autres fois, on excise les *fics* à fleur de peau, on panse la plaie avec l'eau saturnée, alunée, ou avec tout autre astringent, et l'on applique une étoupade que l'on maintient avec une ligature fixée aux parties environnantes. Le lendemain, on cautérise la plaie avec la poudre de Rousselot ou celle du frère Côme, avec le chlorure de zinc, et l'étoupade est réappliquée. On la laisse en place jusqu'à la chute de l'escarre. Les plaies qui suivent la cautérisation sont pansées avec des caustiques légers, jusqu'à ce qu'elles offrent une tendance manifeste à se cicatriser; alors l'eau-de-vie, la teinture d'aloès, l'égyptiac suffisent.

FICAIRE s. f. (fi-kè-re — du lat. *ficus*, figue). Bot. Genre de plantes, de la famille des renonculacées, tribu des renonculées, qui croît en Europe et en Afrique.

— **Encycl.** Ce genre, formé aux dépens des renoncules, se réduit à une seule espèce. La *ficaire*, appelée aussi *éclairette, petite chélidoine, herbe du siége, grenouillette, pissenlit doux*, etc., est une petite plante vivace, à racines tubéreuses, granuleuses; à feuilles cordiformes, glabres, d'un beau vert; à fleurs terminales solitaires, d'un beau jaune d'or. Répandue dans presque toutes les régions tempérées de l'ancien continent, depuis le nord de l'Afrique jusqu'à la Scandinavie, elle croît de préférence dans les prés humides, les lieux couverts, sur la lisière des bois. Elle fleurit de très-bonne heure, au printemps, et produit un effet agréable. Beaucoup moins âcre que la plupart des renoncules, elle a cependant une saveur poivrée; ses feuilles contuses exhalent une odeur analogue à celle des crucifères. On peut les manger, cuites à l'eau, en salade, en guise d'épinards ou de pissenlits. Les boutons à fleurs se confisent au vinaigre comme les câpres. Les racines sont assez riches en fécule, et peuvent servir d'aliment après la floraison, époque à laquelle elles ont perdu toute leur âcreté. La présence de la *ficaire* dans les prairies est un indice de leur appauvrissement. Les chèvres et les moutons mangent volontiers cette plante; les vaches et les chevaux la broutent, mais sans la rechercher. Les cochons sont très-avides de ses racines, et ses fleurs sont recherchées par les abeilles. En médecine, la *ficaire* est réputée purgative, diurétique et antiscorbutique. Les racines fraîches sont rubéfiantes. Leur forme, qui rappelle assez celle des tumeurs hémorroïdales, leur avait fait attribuer autrefois la propriété de guérir cette affection; on croyait même qu'il suffisait d'en porter dans sa poche pour se préserver des hémorrhoïdes. De là un des noms vulgaires de la plante, *herbe aux hémorrhoïdes.* Aujourd'hui encore, on emploie dans ce but son suc mêlé avec du beurre frais. Le fait est qu'elle n'a pas de propriétés spécifiques, mais une action tonique qui peut faire disparaître les engorgements hémorrhoïdaux, souvent au détriment de la santé du malade. On a préconisé aussi la *ficaire* contre le fic, espèce de tumeur indolente, et les ulcères invétérés. Cette plante peut être introduite avec avantage dans les jardins paysagers; on en connaît une fort jolie variété à fleurs doubles.

FICAROLO, bourg d'Italie (Vénétie), prov. et à 27 kilom. S.-O. de Rovigo, sur la rive gauche du Pô; 3,751 hab. Commerce de bestiaux, grains, soie, poisson, vin, etc.

FICCHETO, type de valet dans la comédie italienne. Ce type, qui date du XVIe siècle, est celui d'un niais, harcelant de ses balourdises le cabaretier, son maître, et les chalands. Une des manies de Ficcheto, qui n'est pas peu poltron, c'est de ne jamais coucher deux fois de suite au même endroit de la maison. Son maître, fatigué de ces déménagements continuels, lui en demande la raison. « C'est à cause des voleurs, lui dit Ficchetto : ils seront bien attrapés de ne pas me trouver. » Cha- » rogne qui roule n'amasse pas de mouches, » comme disait mon père; et puis j'aime mieux coucher loin de vous, car, comme dit le proverbe : « Qui couche avec les chiens se lève » avec les puces... » Ficchetto débiterait un chapelet d'adages plus long que jamais n'en dit Sancho dans toute sa vie; mais il lui arrive toujours, comme de raison, un soufflet qui lui renfonce ses proverbes dans le gosier. Ce type a été abandonné de bonne heure : le répertoire italien, si riche en valets, en présentait mille pour le remplacer.

FICÉ, ÉE adj. (fi-sé — du lat. *ficus*, figue). Bot. Qui ressemble au figuier.

— s. f. pl. Tribu de plantes, de la famille des urticées, comprenant le genre figuier.

FICÉDULE s. f. (fi-sé-du-le — du lat. *ficus*, figue; *edo*, je mange). Ornith. Syn. de RUBIETTE.

FICÉDULINÉ, ÉE adj. (fi-sé-du-li-né — rad. *ficédule*). Ornith. Qui appartient, qui a rapport au genre ficédule ou rubiette.

— s. m. pl. Famille de passereaux qui a pour type le genre ficédule.

FICELAGE s. m. (fi-se-la-je — rad. *ficeler*). Action de ficeler; manière dont une chose est ficelée : *Procéder au* FICELAGE. *Un* FICELAGE *bien fait.*

FICELÉ, ÉE (fi-se-lé) part. passé du v. Ficeler. Attaché avec des ficelles : *Paquet bien* FICELÉ, *mal* FICELÉ.

— Fam. Habillé, vêtu : *Comme vous voilà* FICELÉ !

FICELER v. a. ou tr. (fi-se-lé — rad. *ficelle.* Double la consonne *l* toutes les fois que la terminaison commence par un *e* muet : *Je ficelle; tu ficelleras*). Attacher avec des ficelles : FICELER *un paquet, une malle, un carton.*

— Fam. Habiller, vêtir : *C'est ta femme de chambre qui t'*A *si bien* FICELÉE?

— **Antonyme.** Déficeler.

FICELEUR, EUSE s. (fi-se-leur, eu-ze — rad. *ficeler*). Comm. Celui, celle qui ficelle les ballots, les caisses, les paquets, les envois quelconques.

FICELIER s. m. (fi-se-lié — rad. *ficelle*). Dévidoir pour la ficelle.

FICELLE s. f. (fi-sè-le — Ménage, et, après lui, Diez, rapportent ce mot à une forme *filicellum*, de *filum*, fil, pour *fidlum*, de la racine sanscrite *badh*, lier, attacher. Ménage indique aussi le bas latin *funicellus*, du latin *funis*, corde, câble, de la forme gounée *fœd*, de la racine sanscrite *badh*, lier, attacher. Enfin Huet indique le bas latin *fidicella*, petite corde, du latin *fides*, corde, mot qui se rapporte également à la racine *badh*. On voit que, dans ces trois hypothèses, la racine primitive est absolument la même). Petite corde en fils de chanvre, qui sert à lier : *Bout de* FICELLE. *Paquet de* FICELLE. *La lyre d'Apollon était une écaille de tortue sur laquelle étaient tendues trois ficelles.* (A. Karr.)

— Fig. Moyen artificiel et plus ou moins secret, ruse de métier; se dit par allusion aux ficelles cachées avec lesquelles on manœuvre les marionnettes : *Grandes marionnettes, prennez exemple sur les petites, et cachez un peu mieux les* FICELLES. (A. d'Houdetot.) *Il n'y a que les* FICELLES *qui réussissent en amour comme en littérature.* (Ch. Monselet.)

— Théâtre. Moyen usé et rebattu dont on se sert pour faire une scène, pour amener un effet.

— Techn. Marque faite au bas de la forme d'un chapeau par la ficelle qui a servi à l'enficeler.

FICELLERIE s. f. (fi-sè-le-rî — rad. *ficelle*). Fabrique de ficelle : *La* FICELLERIE *d'Abbeville, dont il existe à Paris de nombreux dépôts, est un article de commerce important.* (Dict. de géogr. univ.)

FICHAISE s. m. (fi-chè-ze — rad. *ficher*) Pop. Pauvre objet, chose sans valeur; niaiserie : *Laissez toutes ces* FICHAISES. *Quelles* FICHAISES *me comptez-vous là?* ‖ Les personnes moins timorées disent FOUTAISE.

FICHANT (fi-chan) part. prés. du v. Ficher : *Des écoliers* FICHANT *des tapes à leurs camarades. Nos législateurs ne savaient compter leurs années qu'en* FICHANT *des clous dans une muraille par la main de leur grand pontife.* (Volt.)

FICHANT, ANTE adj. (fi-chan, an-te — rad. *ficher*). Fortif. Se dit de la ligne de feu qui, partant du flanc d'un bastion, frappe la face du bastion soisin : *Le feu* FICHANT *rencontre un point et s'y arrête; le feu rasant insulte plusieurs points successivement.* (Acad.)

— Pop. Ennuyeux, désagréable, contrariant : *Voilà un contre-temps* FICHANT. *C'est bien* FICHANT *tout de même.*

FICHARD (Jean), jurisconsulte allemand, né à Francfort-sur-le-Mein en 1512, mort en 1591. Docteur en droit à dix-neuf ans, il devint avocat près la chambre impériale de Spire, puis voyagea en Italie et se fixa dans sa ville natale, dont il fut nommé syndic. On a de lui : *Virorum qui superiore nostroque seculo eruditione et doctrina illustres fuerunt...* (Francfort, 1536, in-4°); *Vitæ recentiorum jurisconsultorum* (1537, in-4°); *Tractatus cautelarum* (1572, in-fol.), etc.

FICHE s. f. (fi-che — rad. *ficher*). Cheville, objet taillé en pointe et destiné à être enfoncé : *Une* FICHE *en fer, en bois.* ‖ Quantité dont un objet a été enfoncé en terre : *Ce pieu a plus de 1 mètre de* FICHE.

— Feuillet isolé, le plus souvent collé sur carton, et sur lequel on inscrit, soit un nom, soit un document susceptible de classement ultérieur, alphabétique ou autre : *Les* FICHES *des membres d'un cercle, d'une Académie. La composition d'un dictionnaire se fait à l'aide de* FICHES.

— Bourse. Petite feuille de carton sur laquelle le spéculateur écrit les ordres qu'il veut donner à son agent de change, pendant la bourse : *La* FICHE *est transmise à l'agent par l'intermédiaire d'un de ses commis, et l'opération demandée n'est réputée faite que lorsque l'agent l'a renvoyée à son commis, qui en informe le client.*

— Jeux. Petite lame d'ivoire, diversement coloriée, qui sert de monnaie pendant la partie et que l'on solde à la fin : *Jouer au boston à un franc la* FICHE. ‖ *Fiche de consolation*, Fiche qu'on donne, dans certains jeux, aux gagnants, comme surcroît de bénéfice, et Fig., Ce qui sert de dédommagement à une perte, d'adoucissement à un malheur : *Il était presque ruiné, mais il vient de recueillir un petit héritage : c'est une* FICHE DE CONSOLATION. (Acad.) *La conscience est une* FICHE DE CONSOLATION *que le temps, tout habile joueur qu'il est, ne peut nous gagner.* (Mme de Lambert.)

— Artill. Baguette de fusil hors de service et dont le gros bout a été taillé en pointe, pour servir au pointage des mortiers.

— Techn. Pièce de cuivre ou de bois dont les menuisiers se servent pour leurs assemblages, et qui est formée de deux ailes unies par une rivure. ‖ Petit morceau de métal servant de penture : FICHES *de portes, de fenêtres, d'armoires.* FICHES *à gonds.* ‖ *Fiche à nœud*, Celle qui se désaccouple en retirant la broche. ‖ *Fiche à vase*, Celle qui se désaccouple en soulevant le vantail. ‖ *Fiche à hélice*, La même que la précédente, mais qui s'élève en ouvrant pour éviter les tapis.

— Constr. Lame de fer longue, mince et armée de dents sur les côtés, dont se servent les maçons pour faire pénétrer le mortier dans les joints des pierres.

— Arpentage. Sorte de grosse aiguille à anneau dont on se sert dans les opérations d'arpentage.

— Physiq. Petite bande de métal, de bois, d'ivoire, de verre ou d'autre matière, sur laquelle on dispose les objets que l'on veut examiner au microscope.

— Mus. Cheville de fer autour de laquelle on enroule une corde d'instrument.

FICHÉ, ÉE (fi-ché) part. passé du v. Ficher. Enfoncé comme une fiche : *Cheville* FICHÉE *dans un mur. Pieu* FICHÉ *en terre. Il est essentiel de distinguer le siècle de Cicéron de ceux où les Romains ne savaient ni lire ni écrire, et ne comptaient les années que par des clous* FICHÉS *dans le Capitole.* (Volt.)

— Par ext. Fixé dans une direction, dirigé d'une manière permanente : *Avoir les yeux* FICHÉS *en terre.*

Frère, voilà pourquoi les poëtes, souvent,
Buttent à chaque pas sur les chemins du monde :
Les yeux *fichés* au ciel, il s'en vont en rêvant.

TH. GAUTIER.

— Blas. Se dit de la croix et de toute pièce de longueur dont l'extrémité inférieure est taillée en pointe, comme si la partie ainsi amincie était destinée à être plantée en terre : *De Saligny : D'or, à trois pals alésés, au pied* FICHÉ *de sable.*

FICHER v. a. ou tr. (fi-ché — Diez tire ce mot d'une forme *figicare* ou *fixicare*, développée du latin *figo*, attacher, enfoncer, planter, qui correspond exactement au grec *pêgô*, au gothique *fahan*, à l'allemand *fahen*, et à la racine sanscrite *paç*, lier, joindre. Cependant Delâtre rapporte *ficher* au germanique *ficken*, d'où *fiche*, crochet, cheville, et qui a, du reste, la même racine que le latin *figo*). Planter, clouer, enfoncer, faire pénétrer comme une fiche : FICHER *un clou dans un mur.* FICHER *des pieux en terre.*

— Pop. Mettre, jeter négligemment : FICHEZ-*moi cela dans un coin. Il* A FICHÉ *son livre par la fenêtre.* ‖ Donner, administrer, appliquer : FICHER *des coups à quelqu'un. Madame, si je ne me respectais pas, je vous* FICHERAIS *une drôle de trempée, comme il n'y a qu'un Dieu.* (Gavarni.)

— *Ficher dedans*, Tromper : *Elle t'*A FICHÉ DEDANS.

— *Ficher le camp*, S'échapper, se sauver, s'en aller.

— *Je t'en fiche*, Allons donc ! tu te trompes étrangement; ce n'est pas cela du tout : *Vous causez avec eux, ils partagent vos opinions... Tu crois qu'ils s'abonnent? Ah bien! oui,* JE T'EN FICHE ! (Balz.)

— Constr. Introduire, au moyen de la fiche, du mortier dans les joints des pierres.

Se ficher v. pr. Etre enfoncé, s'enfoncer, pénétrer comme une fiche : *Une épine aiguë* SE FICHE *dans son pied.* (Fén.) *Le vireton empenné vint* SE FICHER *dans son bras gauche.* (V. Hugo.)

— Pop. Se mettre : *Ne va pas* TE FICHER *cela dans la cervelle.* ‖ Se moquer : *Il* SE FICHE *de toi. Je* M'EN FICHE *comme de Colin-Tampon. C'est* SE FICHER *du monde.*

A tout jeu le sort nous triche,
Mais enfin est-on gris,
On s'en *fiche.*

BÉRANGER.

‖ Se jeter, tomber : SE FICHER *par terre.* SE FICHER *les quatre fers en l'air. Il* S'EST FICHÉ *dans la boue.*

— Se lancer, s'appliquer, se donner mutuellement : SE FICHER *des coups de poing, des soufflets, des coups de fusil.*

— Rem. Le peuple conjugue parfois ce verbe d'une façon très-irrégulière. Il existe un infinitif populaire *fiche*, au lieu de *ficher : Va te faire* FICHE. *Tu vas te* FICHE *dedans.* Le participe passé est souvent *fichu* et non *fiché.*

FICHERELLI ou **FICARELLI** (Felice), peintre italen, né à San-Gemignano (Toscane) vers 1605, mort en 1660. Il reçut des leçons de l'Empoli et se lia d'une vive amitié avec C. Allori, dont il adopta le style et la manière. Cet artiste, à qui son caractère calme, paisible, ami du repos, avait fait donner le surnom de *Felice Riposo*, exécutait ses ouvrages avec une extrême lenteur, mais leur donnait le plus grand fini. Parmi ses tableaux, dont les têtes sont gracieuses, les attitudes naturelles et dont le coloris est délicat et moelleux, nous citerons : la *Vierge offrant l'Enfant Jésus à l'adoration de saint Antoine de Padoue*, à Florence; *Adam et Eve dans le paradis terrestre*, à la galerie Rinuccini; *Lucrèce et Tarquin*, au musée de Dresde, etc.

FICHERON s. m. (fi-che-ron — rad. *fiche*). Techn. Cheville de fer carrée et dentée, dont la tête est percée d'un trou.

FICHET s. m. (fi-chè — rad. *fiche*). Techn. Pointe crochue des cardes : *Casser un* FICHET.

— Jeux. Petit bâton d'ivoire ou d'os qu'on plante dans les troux du trictrac à chaque partie gagnée.

FICHET (Guillaume), docteur et professeur de Sorbonne, recteur de l'Université de Paris, camérier de Sixte IV, né au Petit-Bornand (Haute-Savoie) vers le milieu du XVe siècle. Le *Dictionnaire* de Grillet, dans l'article consacré à ce savant, débute par une erreur en le faisant naître au village du Crêt (Savoie); mais cette erreur est rectifiée plus loin, grâce à une autorité qu'invoque l'auteur de l'article. Quelques biographes ont placé le lieu de sa naissance à Aunay, près de Paris; d'autres à Anet. Ils ont été trompés les uns et les autres par le surnom d'*Alnetanus* que prenait Fichet; mais il est incontestable qu'il adoptait ce titre à l'occasion d'un bénéfice qu'il possédait à Anet et dont l'avait gratifié Guillaume Chartier, évêque de Paris. Fichet était d'une ancienne famille de robe, dont plusieurs membres s'étaient fait connaître honorablement, et il est à présumer que ses parents le destinèrent d'abord à la magistrature. Il commença ses études aux écoles de La Roche, où il apprit les éléments de la grammaire, et vint les terminer à l'Université de Paris, où il fut reçu docteur de Sorbonne. Pendant vingt ans, il fit, au collége de Sorbonne, des cours très-suivis, le matin de théologie et de philosophie, l'après-dîner d'humanités et de rhétorique. Gaguin, disciple de Fichet, a fait en latin l'éloge du maître : « Homme d'un grand esprit, dit-il, puissant par le savoir et l'éloquence, il releva les études dans l'Université, y apporta la lumière et excita nombre d'écoliers à posséder le latin et à le parler avec élégance. » En 1467, il fut nommé recteur de l'Université de Paris. C'était pendant la guerre du Bien public, et Louis XI venait d'ordonner l'enrôlement par brigades de tous les habitants de la capitale, depuis seize ans jusqu'à soixante; les écoliers étaient donc compris dans cette mesure et tenus de prendre les armes. Mais le recteur Fichet assembla toutes les facultés en présence du roi, et « prononça, dit Grillet, un discours si énergique contre le projet, en ce qui concernait les écoliers, que le monarque se laissa persuader, sans jamais lui en témoigner aucun ressentiment. » Bien plus, l'éloquence du docteur charma Louis XI à ce point, qu'il l'employa dans diverses négociations. Notamment, c'est à notre docteur que fut due la conclusion de la paix avec le duc de Bourgogne. Le nom de Fichet mérite d'être sauvé de l'oubli, surtout parce qu'il fut un des hommes éclairés qui favorisèrent à cette époque l'établissement de l'imprimerie à Paris. Il appela d'Allemagne Ulrich Géring, Martin Crantz et Michel Friburger, installa leur imprimerie en Sorbonne même et leur fit imprimer ses propres écrits (1471). Il fut puissamment secondé dans cette patriotique entreprise par son ami Lapierre. Sur la fin de cette même année 1471, le cardinal Bessarion, l'honneur des évêques grecs au concile de Florence, charmé des talents et du savoir de Fichet, lui dédia les discours où il excitait les puissances catholiques à faire la guerre aux Turcs, et le conduisit à Rome, où Sixte IV le fit son camérier secret et son pénitencier. Outre les revenus de son bénéfice d'Anet, le recteur de l'Université de Paris touchait une pension servie par Jean Rolin, cardinal d'Autun. Sixte IV le combla de faveurs, et le camérier allait être élevé au cardinalat, lorsque la mort vint le prendre. Près de deux siècles après la mort de Fichet, en 1663, dans les décorations faites à Chambéry pour le mariage de Charles-Emmanuel II, on plaça le buste du célèbre docteur avec ceux des autres savants que la Savoie se glorifiait d'avoir produits. Gibert va jusqu'à le comparer à Isocrate, et Naudé dit de son principal ouvrage : « La *Rhétorique* de Fichet, qui contribua tant à régénérer la vraie éloquence, mérite d'être conservée dans toutes les bibliothèques, comme la première qui ait paru, après une si longue barbarie, pour rétablir en France et pendant le règne de Louis XI les bonnes lettres et les humanités. » On a de lui : *Guillelmi Ficheti Alnetani, artium et theologiæ doctoris, Rhetoricorum libri III; accidit ejusdem Ficheti panegyricus a Roberto Gaguino versibus compositus; in Parisiorum Sorbona, per Ulricum Gering, Martinum Crantz et Michaelem Friburger, anno* 1471 (in-4°, vélin), édition très-rare et très-précieuse, dont un exemplaire existe dans la bibliothèque de M. de Prié, à Turin. C'est le premier livre qu'on ait imprimé et édité à Paris. « Il présente aussi cette particularité, dit Chevillier, d'avoir été composé, dicté et imprimé en Sorbonne; voilà pourquoi l'auteur a mis à la fin : *In Parisiorum Sorbona conditæ Fichetex rhetoricæ finis.* » On a encore : *Guillelmi Ficheti, doctoris theologiæ Parisiensis, Epistolæ V* (in Sorbona, in-4°); enfin une lettre commençant par ces mots : *Illustrissimis principibus Amedæo Sabaudiæ duci ejusque fratribus, Guillelmus Fichetus, Parisiensis theologus doctor, patria vero Sabaudus, salutem plurimam plurimoque cum honore mittit*, manuscrit (bibliothèque de l'université de Turin, n° 1,047). Cette lettre est un abrégé de l'histoire de Savoie et une exhortation que Fichet adresse à ses princes de s'unir aux autres princes d'Italie contre les Turcs. — On connaît un FICHET (Mamert), parent de Guillaume. Il fut docteur de Sorbonne, évêque d'Ebron et suffragant de Jean-Louis de Savoie, évêque de Genève (1470). On ne sait pas autre chose de lui.

FICHET (Alexandre), célèbre jésuite, prédicateur, hagiographe et humaniste français, né au Petit-Bornand (Haute-Savoie) en 1589, mort à Chambéry vers 1661. Il était le petit-neveu de Guillaume Fichet. Théologien du cardinal Richelieu, il se fit jésuite en 1607 et professa la rhétorique, puis la philosophie au collége de la Trinité de Lyon, où, pendant sept ans, par sa parole et par ses livres, il déploya un zèle infatigable pour l'enseignement, et acquit une réputation méritée de profond savoir. Il fut, pendant trente ans, l'un des prédicateurs les plus suivis de cette époque. On le trouve quelque temps recteur du collége de Nîmes. Les ouvrages du P. Fichet sont : *Favus mellis, ex variis sanctis Patribus* (Lyon, 1615, 1617, in-24); c'est un choix des plus beaux passages oratoires de saint Cyprien, de Lactance, de saint Basile, de saint Ambroise, de saint Eucher, de saint Hilaire d'Arles, de saint Jérôme et de Salvien; la correction des textes a été l'objet de soins minutieux; *Corpus omnium poetarum latinorum* (Genève, 1603, 1611, 1627), collection recherchée par les amateurs, qui veulent avant tout des ouvrages complets; *Chorus poetarum classicorum duplex, sacrorum et profanorum* (Lyon, 1616, in-4°); c'est le *Corpus poetarum*, rigoureusement purgé, afin qu'il puisse être mis entre les mains des élèves sans le moindre danger pour leurs mœurs; *Vie de la mère de Chantal, fondatrice des religieuses de la Visitation* (Lyon, 1642, in-8°); *Arcana studiorum omnium, methodus scientiarum, librorumque earum ordine tributorum bibliotheca universalis* (Lyon, 1649, in-8°), réimprimé par les soins de J.-Alb. Fabricius, à la suite du *Prodromus historiæ litterariæ* de Lambecius (Hambourg, 1710, in-fol.), mauvaise édition qui fourmille de *coquilles* dans les noms propres. L'*Arcana studiorum* est l'ouvrage de Fichet écrit avec le plus d'élégance; la seconde partie, *Bibliothèque universelle des livres de science classés par ordre*, est encore précieuse de nos jours au point de vue bibliographique, et l'auteur y a fait preuve d'une érudition immense en cette matière; *Vita sancti Bernardi a Menthone;* la *Victoire de l'Eglise sur les prétendus réformés* (Lyon, 1638), ouvrage de controverse religieuse; *Preuves de la réalité du corps de Jésus-Christ dans le sacrement de l'autel*, autre écrit destiné à réfuter les erreurs des protestants; enfin un ouvrage en vers, l'*Amphion sacré* ou *Recueil de poésies dévotes.* On trouva, après la mort du P. Fichet, arrivée à Chambéry après 1660, les manuscrits suivants, qu'il se proposait de faire imprimer : la *Vie de la mère de Blonay, supérieure de la Visitation*, un *Commentaire sur l'Ecriture sainte;* la *Chaire de Jésus-Christ couronné, soit Sermons pour l'Avent et le Carême* (3 vol.). Ce jésuite fut d'un grand secours à Guichenon dans les recherches de celui-ci sur l'histoire de la Savoie. L'historiographe de la maison ducale s'est bien gardé de le dire.

FICHET DE FLÉCHY (Philippe), médecin français du XVIIIe siècle. Il fut chirurgien dans l'armée, puis passa au service de l'électeur palatin, qui le nomma inspecteur général de ses hôpitaux. On a de lui un ouvrage intitulé : *Observations sur différents cas singuliers relatifs à la médecine* (Paris, 1745, in-12).

FICHEUR s. m. (fi-cheur — rad. *ficher*)